



Volet C

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22094824

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

26 JUL. 2022

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0422 888 722

Nom

(en entier) : LE GODILLOT

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : 1380 LASNE, Route de Genval 31

Objet de l'acte : NOMINATION / DEMISSION ADMINISTRATEURS - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Selon décision du 27 juin 2022, l'actionnaire unique de la SA LE GODILLOT a pris les résolutions suivantes:

1) Prise de connaissance et acceptation de la démission de Monsieur André VANDERCAM de son mandat d'administrateur délégué.

L'actionnaire unique a accepté la démission de Monsieur VANDERCAM avec effet au 31 décembre 2022.

Dans l'intervalle, son mandat sera exercé à titre gratuit.

2) Une décharge provisoire est accordée à Monsieur VANDERCAM sur base d'un état comptable intermédiaire au 31 mai 2022.

La décharge définitive sera votée lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2022.

3) La nomination de la SRL ROTHMES MANAGEMENT (BCE : 0458.200.977), en tant administrateur délégué avec effet immédiat.

Monsieur Julien ROTH sera le représentant permanent de la SRL ROTHMES MANAGEMENT.

4) Le transfert du siège à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE, Rue de Loncin 234 avec effet immédiat.

André Vandercam
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).